

Hollande, le chahut permanent

Le quinquennat aura été plombé par la montée du chômage autant que par l'image très tôt dégradée du Président. Ce dernier peut pourtant revendiquer un certain nombre d'avancées

Emmanuel Macron est prévenu: le sort d'un quinquennat se joue dans les premiers mois. François Hollande, comme Nicolas Sarkozy avant lui, l'a appris à ses dépens. Très vite, s'est abattu sur lui un jugement définitif qu'il aura traîné comme un boulet cinq ans durant. «Les amateurs», «les stagiaires», «les apprentis», une grêle d'ironie a rapidement et durablement plombé l'action du gouvernement de Jean-Marc Ayrault.

La patine du temps redonnera-t-elle du lustre à l'action de François Hollande?

Autrement dit, le bilan réel de son quinquennat, qui n'est pas forcément indigent, renverra-t-il dans le bric-à-brac de l'histoire son tohu-bohu intime: tweet contre Ségolène Royal puis livre de Valérie Trierweiler, rue du Cirque, humiliation par Leonarda DiBranzi en direct à la télé, et autres confidences trop empressées aux journalistes, qui ont pris une place démesurée dans son mandat et fini par le perdre.

Un réformateur, malgré tout

Si l'on excepte évidemment son pesant échec sur le chômage, passé de 4,3 à 5,5 millions de demandeurs d'em-



François Hollande encaissant, stoïque, le déluge sur l'île de Sein. Le raccourci, forcément réducteur, d'un quinquennat chahuté. (Photo PQR/Ouest-France)

ploi (mais tant d'autres s'y sont cassé les dents avant lui), François Hollande, en dépit des moqueries quasi pavloviennes, peut malgré tout se prévaloir d'un bilan qui n'est pas infamant, que ce soit en matière sociétale, sociale ou économique. Sa principale tare aura été de ne pas réussir à s'affranchir de la broyeuse médiatique. Pire, de l'alimenter, jusqu'à ce qu'elle lui revienne à la figure comme un boomerang.

Hollande a péché dans l'incarnation de la fonction. Y compris en se prenant les pieds dans le tapis au moment où il commençait à asseoir une stature, à trop vouloir tirer un profit électoraliste des attentats à travers la déchéance de la nationalité, devenue sa croix. Prisonnier d'un temps médiatique impitoyable qui bouscule désormais sans relâche, il n'a jamais trouvé le bon tempo. Saoulé de trop

de coups, en mode survie permanent, il n'aura même pas vu venir la «trahison» d'Emmanuel Macron. L'amertume digérée, la victoire de celui-ci constitue pourtant sa revanche sur un quinquennat chahuté. La preuve qu'au fond, si sa carrière présidentielle a été moquée, sa politique n'aura pas été si désastreuse. Il doit s'en satisfaire.

THIERRY PRUDHON
tprudhon@nicematin.fr

Interview express

Roland Cayrol, politologue

« Il n'a pas su éclairer les Français »

Le politologue Roland Cayrol décorde les raisons de l'échec de François Hollande dans l'opinion...

Avec le recul, quel bilan faites-vous du quinquennat de Hollande?

Il est clair que c'est le quinquennat qui aura été le plus mal jugé par les Français, le plus rejeté par l'opinion et ce dès le départ. Il y a eu un problème de fond entre ce Président et son opinion. Cela peut se comprendre dans la mesure où les Français jugent d'abord les résultats, en particulier sur le sujet qui les taraude le plus, celui de l'emploi. Il me semble pourtant que si l'on regarde le bilan de ce quinquennat, Hollande aura réussi deux choses importantes qui ont représenté pour la gauche une révolution culturelle. La première est la réconciliation avec la prise en compte de la sécurité. On avait longtemps accusé la gauche de laxisme et d'angélisme. Là, on a vu un Président qui a pris à bras-le-corps cette demande.

La seconde est la réconciliation avec l'économie capitaliste. C'est toute la politique sociale et libérale qui s'est accentuée d'année en année, avec le CICE, les baisses de charges pour les entreprises. Malgré le corpus idéologique militant du socialisme français, on a vu là une volonté d'adaptation à l'économie réelle. C'est d'une certaine façon ce qui a permis à Emmanuel Macron de gagner l'élection présidentielle.

Qu'est-ce qui a cloché, alors ? Il n'a pas réussi à incarner la fonction ?

Là encore, deux choses. Le manque d'incarnation présidentielle, le fait qu'on n'a pas saisi ce Président à la fois normal et guerrier. Mais surtout, Hollande n'a pas su parler clairement aux Français. Lorsqu'il a changé de cap sur le plan économique, il ne l'a pas dit, laissant entendre que c'était la même politique qui continuait. Il n'a pas justifié ni éclairé sa nouvelle orientation. Or, on attend d'un Président qu'il

dise où il va. Du coup, sa politique est restée incomprise, à la fois de son opposition et de son propre électoral.

Quels conseils donneriez-vous à Emmanuel Macron pour échapper à la broyeuse médiatique à l'œuvre depuis deux quinquennats ?

Il est vrai que l'information instantanée et continue est un cauchemar pour les dirigeants. Macron dit qu'il va revenir aux sources de la V^e République et présider plutôt que gouverner. Mais je crois qu'il aura du mal à le faire, dans la mesure où la nouvelle démocratie médiatique nécessite une parole présidentielle plus fréquente qu'il ne veut le croire. L'important est de savoir venir expliquer avec clarté aux Français les changements de cap, de les mettre dans le coup et de les entraîner.

PROPOS RECUEILLIS
PAR TH. P.



(Photo G. Traverso)

Ses douze grands travaux

1 Le mariage pour tous (mai 2013)

La loi Taubira autorise les couples homosexuels à se marier. Elle leur ouvre aussi la voie de l'adoption.

2 La transition énergétique (août 2015)

La loi sur la transition énergétique prévoit la réduction de 40 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030, la limitation du nucléaire et l'augmentation des énergies renouvelables. Elle favorise également la rénovation thermique des habitats et encourage les transports propres.

3 La loi Macron (août 2015)

La loi Macron introduit plus de concurrence. On y trouve l'extension de l'ouverture des commerces le dimanche et la nuit, la libéralisation du transport par car et la déréglementation de la profession de notaire, notamment.

4 La loi sur la fin de vie (février 2016)

Portée par le député socialiste Alain Claves et le député-maire LR d'Antibes Jean Leonetti, elle prolonge loi de 2005, dite Leonetti, en introduisant la possibilité pour les malades atteints de maladies graves et incurables de demander une sédation profonde. Elle renforce par ailleurs la valeur des directives anticipées.

5 Lois retraites (janv. 2014) et santé (janv. 2016)

La première instaure le compte pénibilité et permet ainsi la retraite à 60 ans pour les carrières longues. La seconde prévoyait une dispense totale d'avance des frais chez le médecin, à compter de novembre 2017. Retournée par le Conseil constitutionnel, cette dispense ne sera finalement que partielle.

6 La création du CICE (décembre 2012)

La loi de finance rectificative de 2012 ouvre aux entreprises un Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) égal à 4 % puis 6 % de la masse salariale brute pour les rémunérations inférieures à 2,5 Smic.

7 La nouvelle carte des Régions (janvier 2015)

Le nombre des Régions passe de vingt-deux à treize, onze Métropoles étant créées.

8 La refondation de l'école (juillet 2013)

Cette loi porte la création de 60 000 postes d'enseignants en cinq ans, l'ouverture d'écoles supérieures du professorat, la priorité au primaire, la refonte des programmes et la plus controversée réforme des rythmes scolaires.

9 La transparence publique (octobre 2013)

Conséquence de l'affaire Cahuzac, la loi sur la transparence de la vie publique oblige les principaux élus à déclarer leur patrimoine.

10 La loi travail (août 2016)

La loi El Khomri ouvre des dérogations aux accords de branches sur le temps de travail, instaure un droit à la déconnexion et met en place le compte personnel d'activité.

11 Le non-cumul des mandats (juillet 2014)

La loi sur le non-cumul des mandats, votée à l'été 2014, va vraiment connaître ses premiers effets visibles en juin en empêchant, en particulier, le cumul des mandats de maire et député.

12 Le prélèvement à la source (décembre 2016)

Cette réforme est censée entrer en vigueur en 2018. Les impôts seraient alors prélevés sur les salaires.